

- 25 – Parcelles YM 117 et YM 97 Maupertuis-modification convention de mise à disposition entre Riom et RLV, en vue cession parcelle agricole à un exploitant
 26 – Convention de partenariat avec APR et la CCIT- Année 2019
 27 - Riom Ville d'Art'isans 2019-convention partenariat Ateliers du Palais, Riom, l'OTTI

TOURISME

- 28 – Zone humide de Chanat La Mouteyre – structuration-demande de subvention au titre du programme GAL LEADER
 29 – OTTI-convention cadre d'objectifs et de moyens 2019
 30 – Abbaye de Mozac-valorisation et requalification du site : appel à projet
 31 – Aire de camping-car du Cheix sur Morge-tarifs

RESSOURCES HUMAINES

- 32 – Tableau des effectifs : mise à jour

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET (*pour les rapports n°01 à n°22*), Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU (*pour les rapports n°12 à n°32*), M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND (*pour les rapports n°01 à n°22*), M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET (*pour les rapports n°01 à n°07 puis n°10 à n°32*), M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER (*pour les rapports n°01 à n°07 puis n°10 à n°32*), M Vincent RAYMOND, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à Mme Marie CACERES
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- Mme Michèle GRENET, a donné pouvoir à M Daniel GRENET
- M Mohand HAMOUMOU, a donné pouvoir à M Jean-Christophe GIGAULT (*pour les rapports n°12 à n°32*)
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- M Thierry ROUX, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL

Absentes :

- Mme Elizabeth MONTFORT
- Mme Nadine BOUTONNET (*pour les rapports n°23 à n°32*)
- Mme Françoise LAFOND (*pour les rapports n°23 à n°32*)
- M Fabrice MAGNET et son pouvoir pour Christian ARVEUF (*pour les rapports n°08 et n°09*)
- Mme Anne-Karine QUEMENER et son pouvoir pour Didier IMBERT (*pour les rapports n°08 et n°09*)

Secrétaire de Séance : M Gabriel BANSON

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°01 – Détermination du nombre de Vice-Présidents et composition du bureau

Unanimité pour :

- fixer à 13 le nombre de Vice-Présidents de RLV,
- approuver la composition du nouveau bureau : le Président et les 13 Vice-Présidents.

Rapport n°02 – Election du 10^{ème} Vice-Président et du 13^{ème} Vice-Président et constitution du bureau

Considérant la vacance du poste de 10^{ème} Vice-Présidente, suite au décès de Madame Michèle SCHOTTEY, et le Procès-Verbal d'élection du 10^{ème} Vice-Président et du 13^{ème} Vice-Président.

Le conseil communautaire procède à l'élection du 10^{ème} Vice-Président :

Nombre de conseillers présents :	50 (49 titulaires et 1 suppléant)
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :	10
Nombre de votants :	60
Nombre de voix pour	51

Le conseil communautaire proclame :

- Marie CACERES conseillère communautaire, élue 10^{ème} Vice-Présidente par 51 voix pour et, la déclare installée,

- Marie CACERES, 10^{ème} Vice-Présidente, membre du bureau communautaire (constitué du Président et des 13 Vice-Présidents).

Le conseil communautaire sur proposition du Président, procède à l'élection du 13^{ème} Vice-Président :

Nombre de conseillers présents :	50 (49 titulaires et 1 suppléant)
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :	10
Nombre de votants :	60
Nombre de voix pour	41

Le conseil communautaire proclame :

- Stéphanie FLORI-DUTOUR conseillère communautaire, élue 13^{ème} Vice-Présidente par 41 voix pour et la déclare installée,
- Stéphanie FLORI-DUTOUR, 13^{ème} Vice-Présidente, membre du bureau communautaire (constitué du Président et des 13 Vice-Présidents).

Rapport n°03 – Indemnité de fonction du président et des Vice-présidents : actualisation

Unanimité pour :

- approuver les modalités d'attribution des indemnités de fonction du Président et des 13 Vice-Présidents :

Fonctions exercées	Pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique proposé suite au décret du 26 janvier 2017	Montant individuel mensuel brut arrondi (pour information)
Président	44,50 % (de 4 278,34 €)	1 904,00 €
13 Vice-Présidents	44,53 % (de 1 711,34 €)	762,00 €

- autoriser le versement à chacun des membres du bureau des indemnités établies selon les modalités.

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapport n°04 – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : arrêt du projet de PCAET de RLV 2019/2024 intégrant la démarche Cit'ergie

Unanimité pour :

- arrêter le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial 2019-2024 (PCAET) de RLV qui comprend un diagnostic territorial, une stratégie «climat-air-énergie», un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation,
- prendre acte de la réalisation de l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) requise au titre de l'article R.122-17 du Code de l'environnement,
- autoriser le Président ou son représentant à saisir la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) Auvergne-Rhône-Alpes, chargée d'émettre un avis sur l'Évaluation Environnementale Stratégique (ESS),
- autoriser le Président ou son représentant à organiser une consultation publique portant sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- soumettre le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour avis à l'Etat et à la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°05 – SEMERAP : modification des statuts

Unanimité pour :

- approuver les statuts modifiés de la SPL SEMERAP,
- autoriser le Président ou représentant légal à signer tous documents y afférents.

Rapport 06 - SIEG–Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP) : désignation du représentant

Unanimité pour désigner Christian ARVEUF (en remplacement d'Alain PAULET), pour représenter RLV au sein de la Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP) du SIEG.

URBANISME

Rapport n°07 – Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : prescription de l'élaboration

Unanimité pour :

- décider de prescrire l'élaboration d'un PLUi sur l'intégralité du territoire de RLV,
- approuver les objectifs poursuivis par l'élaboration de ce PLUi.

Rapport n°08 – Plan Local d'Urbanisme de Malauzat – révision : débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Unanimité après avoir :

- débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- confirmé les objectifs principaux définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

FINANCES

Rapport n°09 – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : détermination des taux 2019

Majorité (3 abstentions), pour fixer les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ainsi qu'il suit :

RLV	bases prévisionnelles 2019	TAUX 2019	Montant prévisionnel 2019 Part fixe
V148 LIMAGNE D'ENNEZAT	12 211 184	10,88%	1 328 577
V470 VOLVIC SOURCES & VOLCANS	15 859 066	10,88%	1 725 466
	28 070 250		3 054 043
V300 RIOM COMMUNAUTE	37 349 929	8,21%	3 066 429
TOTAL	65 420 179		6 120 472

Rapport n°10 – Attribution de subventions pour des manifestations organisées sur le territoire de RLV

Unanimité (M François CHEVILLE et Mme Annick DAVAYAT ne prennent pas part au vote), pour :

- approuver les dérogations au règlement d'attribution des subventions aux manifestations sur le territoire de RLV, relatives à l'enveloppe et au nombre de manifestations pouvant bénéficier du bonus éco responsabilité,
- approuver l'attribution des subventions ci-dessous, pour l'année civile 2019, d'un montant total de 52 000 € (22 000€ pour le volet 1 et 30 000€ pour le volet 2),
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer l'ensemble des documents permettant le versement de ces subventions.

Animation de territoire (volet 1) :

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Mairie de Sayat	Fête de la Pomme	Sayat	1 250 € dont bonus éco 250 €
Collectif d'Astronomie Auvergne	Nuits Etoilées	Châtel-Guyon	1 000 €
Atelier M Danse	Spectacle Danse pour Tous	Mozac	980 € dont bonus éco 350 €
Tennis Club de Riom	Open de tennis – trophée Henri Cochet	Riom, Mozac	910 €
ARJ	ARJ Games	Riom	800 € dont bonus éco 300 €
Marsat Nature	Fête de la Pomme bio	Marsat	800 €
US Mozac	Tournoi national de football jeunes	Mozac	750 €
Limagne Athlète Endurance	Foulées des Grenouilles	Surat	750 € dont bonus éco 300 €
BD en Limagne	Festival Tous en BD	Saint-Beauzire	680 €
Comice Agricole de Limagne	Foire de printemps et concours d'animaux gras	Ennezat et autres communes de Limagne	650 €
La Gauloise de Mozac Gym	Compétition de gymnastique artistique	Mozac	640 €
Volvic Natura Trail	Volvic Halloween Trail	Volvic	630 € dont bonus éco 250 €
Groupement Formateur Limagne	RLV Challenge Football	Ennezat et autres communes de Limagne	630 €
ADAME	JPO Moulin d'Edmond	Charbonnières-les-Vareennes	620 € dont bonus éco 350 €
Arverne Outdoor	Roc du Diable	Châtel-Guyon, Enval, Charbonnières-les-Vareennes	610 €
Foyer Rural Sayat Argnat	Battle Fusion	Sayat	600 €
Les Brayauds	Festival Les Volcaniques	Saint-Bonnet-près-Riom	600 €
Club Athlétisme Loisir Riom	Course à pied « Le Mirabel de Riom »	Riom, Marsat, Ménétrol	580 €
Eaux Vives	Fête de la Châtaigne	Volvic	570 €
Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied	Charbonnières-les-Vareennes, Châtel-Guyon	480 €
Rugby Club Riomois	Challenge national moins de 12 ans	Riom	460 €
Yoga Club Mozac	30 ^{ème} anniversaire	Mozac	450 €
Culture et Loisirs	Découverte de la photographie	Chanat-la-Mouteyre	450 €
Volvic Vélo Nature	La Tatave	Volvic	410 €
Tennis Club Enval	Tournoi des Georges	Enval	400 €
Les Abattoirs	Festival Les Irrépressibles	Riom, Ménétrol	390 €
Club Historique Mozacois	Rencontres historiques de Mozac	Mozac	390 €
Les Aventuriales	Les Aventuriales	Ménétrol	380 €
Cinéma, etc.	Cinéma, etc. festival 2019	Riom	370 €
Vélo Club Riomois	Cyclo-cross national	Riom	350 €
FTRC	Tournoi de tennis open	Riom	330 €
Comité de jumelage de Chambaron-sur-Morge	Foire à l'échalote à La Moutade	Chambaron-sur-Morge	330 €
Energy Cycles Mozac	Trail A l'assaut de Tournœl	Mozac, Enval, Volvic, Charbonnières-les-Vareennes	320 €
APAGE	Envalambic	Enval	300 €

Olympique de Saint-Bonnet	Fête « 50 ans du club »	St-Bonnet-près-Riom	300 €
Comité des fêtes de Pulvérières	Fête patronale	Pulvérières	280 €
Comité des fêtes de St-Bonnet	Fête patronale	Saint-Bonnet-près-Riom	270 €
Atelier Théâtral Riomois	Représentation théâtrale « La vie ... »	Riom	250 €
Comité des fêtes de Marsat	Fête patronale	Marsat	250 €
Comité des fêtes d'Ennezat	Céréales en Fête	Ennezat	240 €
Limagne Aviculture	Exposition nationale d'aviculture	Clerlande	200 €
Comité de jumelage de St-Bonnet-près-Riom	Réception des habitants de Port de Barques	Saint-Bonnet-près-Riom	200 €
Riom Pétanque	Tournée des Vétérans	Riom	150 €
Sous-total manifestations de territoire			22 000 €

Animation d'envergure (volet 2) :

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Jazz aux Sources	Jazz aux Sources	Châtel-Guyon, Riom, Mozac	7 500 €
Stade Clermontois Athlétisme	Cross de Volvic	Volvic	5 000 €
Amicale des Coureurs de Fonds d'Auvergne	Trail de Vulcain	Volvic	3 000 €
3 Soleils	Trail des Volcans	Saint-Ours, Pulvérières	3 000 €
On connaît la chanson	Rencontres Marc Robine	Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, St-Bonnet, Ennezat, St-Ours-les-Roches	2 700 €
Archers rimois	Championnat de France tir olympique	Riom	2 500 €
Piano à Riom	Festival Piano à Riom	Riom, Châtel-Guyon, Mozac	1 600 €
Association hippique la Vendée	Concours de sauts d'obstacles-épreuves qualificatives Championnat de France	Riom	1 600 €
Mozac BMX	2 ^{ème} manche Challenge France Sud-Est	Mozac	1 600 €
Le Champ des Notes	Saison 2018-2019 de la Puce à l'Oreille	Riom	1 500 €
Sous-total manifestations d'envergure			30 000 €

Rapport n°11 – Dissolution du SIAD-différé de remboursement de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole

Unanimité pour :

- approuver le report de l'échéance du 1^{er} avril 2019 de l'emprunt souscrit par le SIAD Riom Limagne et repris par RLV,
- accepter la majoration de 2% du taux d'intérêt sur l'échéance reportée,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer l'avenant au Contrat et toutes pièces nécessaires.

ACTION SOCIALE

Rapport n°12 – Service d'aide à domicile d'Ennezat : compte administratif - compte de gestion 2018 et affectation des résultats

Unanimité pour :

- approuver le compte administratif 2018 du Service d'Aide à Domicile :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Groupe 1	75 393.22 € (charges de fonctionnement dont frais kms)	759 727.53 € Produits de service
Groupe 2	784 572.30 € (charges de personnel)	77 421.37 € (Remboursement maladie+ subvention communautaire 33 696.40€)
Groupe 3	40 084.42 € (cotisations, maintenance, assurances)	27 369.32 € (fonds restructuration, vente véhicule, subvention amortissement)
Total	900 049.94 €	864 518.22 €
Report de déficit N-2	40 832.53€	

Déficit de fonctionnement 2018 : 35 531.72 € (soit 1.03 €/heure d'intervention)

Déficit de fonctionnement cumulé : 76 364.25 € (soit 2.23 €/heure d'intervention).

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Excédent antérieur N-2		30 409.26 € (excédent 2017)
Amortissements	2 180 € (amortissement subvention télégestion)	4 905.18 € (amortissement logiciel, mobilier)
Immobilisations	0 €	6 540.00 € (vente véhicule)
Total	2 180 €	41 854.44 €

Excédent d'investissement : 39 674.44 €

Ceux-ci intègrent également le report d'investissement de l'exercice 2018 qui va être repris sur l'exercice 2019.

BUDGET AIDE A DOMICILE RLV

Excédent d'investissement : 39 674.44 €

Déficit de fonctionnement 2018 : 35 531.72 €

Déficit de fonctionnement cumulé : 76 364.25€

Concordance du compte de gestion 2018 et du compte administratif :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	37 979.26	990 980.51	1 028 959.77
Titres de recettes émis	11 857.98	914 801.61	926 659.59
Réductions de titres	412.80	50 283.39	50 696.19
Recettes nettes	11 445.18	864 518.22	875 963.40
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	37 979.26	990 980.51	1 028 959.77
Mandats émis	2 180.00	900 181.29	902 361.29
Annulation de mandats	0,00	131.35	131.35
Dépenses nettes	2 180.00	900 049.94	902 229.94
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	9 265.18		
Déficit		35 531.72	26 266.54

Intitulé des subdivisions	Montant du résultat de l'exercice
Budget principal	-35 531.72
Budgets annexes	0,00
Total : Budget général + budgets annexes	-35 531.72

Résultat 2018 à affecter

	Année 2018
Résultat d'exercice	-35 531.72€
Affectation des résultats antérieurs	-40 832.53€
Résultat définitif à affecter	-76 364.25€

- approuver l'affectation de l'intégralité du résultat 2018, soit -76 364.25€ au Budget Prévisionnel 2020 du service d'Aide à domicile du CIAS de RLV,
- approuver le compte de gestion 2018.

CULTURE

Rapport n°13 – Médiathèque des Jardins de la culture et réseau des bibliothèques de RLV : adoption du règlement intérieur et des tarifs

Unanimité pour :

- approuver les termes du règlement intérieur de la Médiathèque des Jardins de la culture et du réseau des bibliothèques,
- autoriser le Président ou son représentant à le signer,
- approuver et fixer les tarifs suivants :

Désignation	Tarif
Edition d'une carte de lecteur (article 4 du règlement intérieur) : Première carte. Renouvellement de carte en cas de perte.	Gratuite 5 €
Retard de restitution des documents (article 5.1). Mise en œuvre de la procédure de restitution de trois rappels, blocage des cartes de la famille avec lettre recommandée et enfin procédure auprès du Trésor Public pour mise en recouvrement du prix des documents (prix public en librairie) majoré d'une somme forfaitaire minimum fixée à	30 €
Photocopies : - A4 noir et blanc - A4 couleur - A3 noir et blanc - A3 couleur	10 centimes 30 centimes 20 centimes 60 centimes
Impressions : - A4 noir et blanc - A4 couleur	10 centimes 30 centimes

- approuver les horaires d'ouverture de la Médiathèque des Jardins de la culture, suivants :

- du 1^{er} septembre au 30 juin :

Mardi	14h-20h
Mercredi	10h-18h30
Jeudi	14h-18h30
Vendredi	14h-18h30
Samedi	10h-18h30

- du 1^{er} juillet au 31 août :

Mercredi	10h-13h / 14h-18h30
Jeudi	14h-18h30
Vendredi	14h-18h30
Samedi	10h-13h

Rapport n°14 – Musées–exposition «Les images sont inadmissibles» du 04 avril au 13 octobre 2019 : mise en dépôt-vente d'ouvrages avec la librairie Le Cadran Solaire et tarifs

Unanimité pour :

- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de mise en dépôt-vente avec le Cadran Solaire,
- approuver :
 - la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «D'après Ger Van Elk, un art contre nature» de Lageira Jacinto, au prix unitaire de 14,20 €,

- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «Olafur Eliasson» aux éditions Phaidon, au prix unitaire de 39,95 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «Juger l'art» de Genin aux éditions Sorbonne, au prix unitaire de 25 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «Le grand livre de l'art contemporain 200 artistes expliqués» par Bonham-carter/Hodge aux éditions Eyrolles, au prix unitaire de 24,90 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «Nouveau dictionnaire des artistes contemporains» de Le Thorel Pascale aux éditions Larousse, au prix unitaire de 30,45 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «L'œuvre d'art et ses intentions» d'Alessandro Pignocchi, au prix unitaire de 28,90 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «Quand la beauté nous sauve» de Charles Pépin, au prix unitaire de 6,90 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «La faiblesse du vrai» de Myriam Revault d'Allones, au prix unitaire de 17 €,
- la mise en vente de 15 exemplaires et plus si nécessaire, de l'ouvrage «La madone de Bentalha» de Juliette Hanrot, au prix unitaire de 19,50 €.

HABITAT

Rapport n°15 – OPAH-RU et PIG–aides au ravalement de façades : convention de partenariat avec Châtel-Guyon, Mozac et Volvic.

Unanimité pour :

- approuver la convention de partenariat entre RLV et les communes de Châtel-Guyon, Mozac et Volvic,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette convention,
- autoriser le Président ou son représentant légal à procéder au versement des subventions communautaires et communales puis à demander le remboursement des sommes avancées pour le compte des communes auprès de des communes concernées.

PETITE ENFANCE JEUNESSE

Rapport n°16 – Structures petite enfance : fixation des critères de pondération pour les dossiers d'inscription

Unanimité pour :

- approuver les critères pour la commission d'attribution et les indicateurs qui y sont rattachés,
- valider la pondération affectée à ce classement, selon les priorités proposées,
- autoriser le président à annexer ce nouveau dispositif d'attribution au règlement commun des EAJE de RLV,
- rendre applicable ce dispositif dès la commission d'attribution du 27 mars 2019.

Rapport n°17 – Dispositif Aides aux Vacances Enfants (AVE) : convention de partenariat avec la CAF

Unanimité pour :

- approuver la convention de partenariat avec la CAF du Puy de Dôme,
- autoriser le président ou son représentant légal à la signer ainsi que tous documents permettant la mise en œuvre du dispositif VACAF-AVE pour les séjours organisés par l'ALSH de Saint-Laure.

Rapport n°18 – Construction d'un multi accueil et d'une crèche familiale à Riom-demande de subventions : actualisation du plan de financement

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération de construction du multi accueil 45 places et de la crèche familiale à Riom,
- autoriser le Président à déposer les dossiers de demande de subventions correspondants à cette opération et à signer toutes les pièces nécessaires :
 - auprès de la Région dans le cadre du Contrat Ambition Région,
 - auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Territorial de Développement Durable en cours de négociation
 - auprès de la CAF dans le cadre des financements à la réalisation d'équipements de jeunes enfants, selon les dispositions de la convention d'objectif globale 2019/2021.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport n°19 – Contrat Territorial de Développement Durable 2019-2021 (CTDD) : approbation de la programmation communautaire

Unanimité pour :

- approuver la programmation du Contrat Territorial de Développement Durable 2019-2021,
- autoriser le Président ou son représentant à signer le Contrat Territorial de Développement Durable et tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°20 – Etude de redynamisation du centre-bourg d'Enval-convention de partenariat avec la commune

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec la commune d'Enval,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents permettant le versement de la somme de 14 110 € à la commune d'Enval.

TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

Rapport n°21 – Jardins de la culture – Aménagement des espaces extérieurs des Jardins de la Culture et du Parvis du faubourg de la Bade – marchés de travaux : avenants aux lots 1 et 2

Unanimité (M Fabrice MAGNET ne prend pas part au vote, mais exerce le vote au titre du pouvoir de M Christian ARVEUF) :

- autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au lot 1 «Voirie et réseaux divers» d'un montant de 5 541,36 € HT avec la société SER Puy-de-Dôme,
- autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au lot 2 «Maçonnerie» d'un montant de 3 290,58 € HT avec la société BLANCHON.

Rapport n° 22 : Travaux de climatisation sur le patrimoine communautaire-attribution des marchés et autorisation de signature

Unanimité pour :

- attribuer :
 - le lot n°1 «Siège RLV-Mairie Annexe», à la société FROID CLIMAT AUVERGNE pour un montant de 191 835.27 € HT,
 - le lot n°2 «Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) Saint-Laure», à la société FROID CLIMAT AUVERGNE pour un montant de 5 811.00 € HT,
 - le lot n°3 «Etablissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) Riom», à la société FROID CLIMAT AUVERGNE pour un montant de 6 232.00 € HT,
 - le lot n°4 «Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) Châtel-Guyon», à la société FROID CLIMAT AUVERGNE pour un montant de 1 091.00 € HT,
 - le lot n°5 «Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) Mozac», à la société VB ENERGIES ET SERVICES pour un montant de 3 520.00 € HT,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer les marchés et tous actes relatifs à ce dossier.

Rapport n°23 – Remplacement de divers candélabres sur le territoire de RLV-convention de financement avec le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le remplacement des divers candélabres :
 - Etudes, fourniture et pose du matériel d'éclairage public sur Riom (type A) pour les voies : PEER rue André Messenger, giratoire autoroute, place Eugene Rouher, feu tricolore avenue de Clermont,
 - Etudes, fourniture et pose du matériel d'éclairage public sur les autres communes (type B et C) pour les voies : Fontaine St-Laure, ZAC des Charmes, Espace Mozac, Rue Fernand Forest, Biopôle.
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG du Puy-de-Dôme,
- fixer la participation de RLV au financement des dépenses à 17 457,98 € et autoriser le Président à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif dans la caisse du receveur du SIEG.

ECONOMIE

Rapport n°24 – Pépinière de commerces à Mozac : rachat de la parcelle AH 422 à l'EPF-Smaf

Unanimité pour :

- accepter le rachat par acte notarié à l'EPF Smaf, de l'immeuble cadastré AH 422 situé à Mozac,

- accepter les modalités de paiements de l'EPF Smaf,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette procédure,
- désigner Maître Christophe TISSANDIER pour rédiger l'acte.

Rapport n°25 – Parcelles YM 117 et YM 97 à Maupertuis : modification de la convention de mise à disposition entre la commune de Riom et RLV, en vue de la cession d'une parcelle agricole à un exploitant

Unanimité (Mme Anne-Karine QUEMENER ne prend pas part au vote, mais exerce le vote au titre du pouvoir de M Didier IMBERT), pour :

- autoriser le Président à signer la convention modifiée de mise à disposition des terrains agricoles cadastrés YM 117 et YM 97, datée de février 2013 ainsi que le Procès-Verbal modifié de mise à disposition, afin que la commune de Riom puisse vendre le terrain (de 2,4 hectares) à Jean-François GRODECOEUR pour lui permettre de développer son projet d'élevage bio,
- autoriser la libération des 2.4 ha qui seront vendus et ne seront plus sous le régime de la convention de mise à disposition,
- autoriser la SAFER à déstocker les 63 ares 32 qui avaient été mis en réserve,
- autoriser le Président à signer les nouvelles conventions de mise à disposition de terrains avec les fermiers.

Rapport n°26 – Convention de partenariat avec l'Association pour la Promotion de Riom (APR) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Puy-de-Dôme (CCIT)-année 2019

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association APR et la CCIT du Puy-de-Dôme pour l'année 2019,
- approuver le versement de la subvention, pour chacune des actions :

Montant total : 95 512 à 100 412 € (selon le niveau de déploiement des commerces éphémères)		
70 412 € pour les actions de base (c'Kado, évènement, etc...)	5 100 à 10 000 € Pour les commerces éphémères	20 000 € pour les fêtes de fin d'année.

- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°27- Riom Ville d'Art'isans –édition 2019 : convention de partenariat entre l'Association les Ateliers du Palais, la ville de Riom, l'OTTI Terra Volcana pays de Volvic et RLV

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec les Ateliers du Palais, la ville de Riom et l'OTTI,
- approuver l'octroi d'une subvention de 9 000 € pour l'organisation de la manifestation et son versement à l'Association les Ateliers du Palais,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

TOURISME

Rapport n°28 – Zone humide de Chanat-La-Mouteyre – structuration : demande de subvention au titre du programme GAL LEADER

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement :

Financements	Montants
Financements européens (FEADER) sollicité(s) (a)	40 011.20 €
Montant total de l'aide publique nationale sollicitée (b)	-
Autofinancement (c)	10 002.80 €
Emprunt(s) (d)	-
Contribution(s) privée(s) (e)	-
Contribution(s) en nature / Autoconstruction (f)	-
Recettes (g)	-
Total coût du projet (a + b + c + d + e + f-g)	50 014.00 €

- autoriser le Président à solliciter la subvention et à signer tous documents nécessaires à son versement.

Rapport n°29 – Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal Terra Volcana : convention cadre d'objectifs et de moyens 2019

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention cadre d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal Terra Volcana Les Pays de Volvic, pour une durée de 3 ans,
- valider l'octroi d'une subvention de 600 000 € pour l'exercice 2019 selon les modalités prévues dans la convention (550 000 € au titre du fonctionnement, 50 000 € au titre de l'investissement),

- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°30 – Abbaye de Mozac – valorisation et requalification du site : appel à projet

Unanimité pour :

- approuver les orientations générales du projet,
- approuver les modalités de l'appel à projet et les termes du règlement de la consultation,
- autoriser le Président ou son représentant à engager la consultation.

Rapport n°31 – Aire de camping-car au Cheix-sur-Morge : tarifs

Unanimité pour valider les tarifs de l'aire de camping-car au Cheix-sur-Morge, ainsi qu'il suit :

Commune	Nbre de places	Durée	TARIFS				Poubelle
			Emplacement	Rejet eaux grises/noires	Eau claire borne de service	Electricité	
Le Cheix-sur-Morge	7	Ouverture à l'année	5€/jour	Gratuit	2€/20min	2€/50min	Container

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°32 – Tableau des effectifs : mise à jour

Unanimité pour autoriser la création et la suppression des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau, pour des nécessités de service.

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Un poste de Rédacteur territorial à temps complet	Nomination suite à réussite au concours	Adjoint administratif	Pôle services à la population	01/04/2019
Un poste de Bibliothécaire à temps complet	Mise en œuvre de la prise de compétence « mise en réseau de la lecture publique »	néant	Pôle services à la population	01/04/2019
Deux postes d'adjoint technique à temps non complet 28/35	Pérennisation du pool de remplacement de la petite enfance, agent en contrat emploi avenir	néant	Pôle services à la population	01/06/2019

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 22h05.

Riom, le 27 mars 2019

Le Président,

Frédéric BONNICHON

